

CEYRAT MAGAZINE

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

— DÉCEMBRE 2021 —

Joyeuses Fêtes

DOSSIER

Urbanisme : des enjeux forts

PROJETS

Le point sur les dossiers



ET SI VOUS GOÛTIEZ AU
confort d'un parking ?

A LOUER

GARAGES - PARKINGS - BOX



CEYRAT - BEAUMONT - ROMAGNAT - AUBIERE

PAS DE FRAIS D'AGENCE

- > Accessible aux particuliers et aux professionnels
- > pas besoin d'être locataire OPHIS pour en profiter !

Contactez-nous : louer1garage@ophis.fr



DOMÉ
PISCINES

SPÉCIALISTE CUVE MONOBLOC
BÉTON ARMÉ ÉTANCHE
BASSIN - SPAS DE NAGE
HAMMAM - SAUNA - ABRIS

Coque Polyester PPP - Carrelage - Enduit
Liner - Aménagements extérieurs

Cédric GRENET

Ceyrat - 06 58 83 92 88

domepiscines63@gmail.com

UN JARDIN UN SERVICE
Paysagiste Entretien
Création

Grâce à l'adhésion de notre entreprise
à la coopérative ACCÈS SAP :

BÉNÉFICIEZ DE
-50%
DE RÉDUCTION
ou CRÉDIT D'IMPÔT

sur les
prestations
d'entretien
de jardin.

ACCÈS
COOPÉRATIVE

Tonte, taille, élagage, abattage
Désherbage, gazon, plantation
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

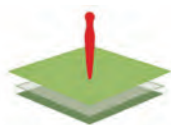
Devis gratuit



RIBAL Charles-Henri

26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT

1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19



GEOVAL
AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

GÉOMÈTRES-EXPERTS

Bureau d'Etudes VRD

04 73 37 91 01 | cournon@geoval.info

38 rue de Sarliève
63800 COURNON

COLAS

WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS FRANCE réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96

Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS
DE
STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
Ceyrat n°1
Parent n°1

4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr

4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT

www.colas.com

04 73 69 96 30

SOMMAIRE

DOSSIER URBANISME

pages 4 à 6

VIE LOCALE

page 7

ENFANCE - JEUNESSE

pages 8 et 9

PROJETS

pages 10 et 11

CADRE DE VIE

pages 12 et 13

DÉMOCRATIE / CITOYENNETÉ

page 14

SOLIDARITÉS

page 15

VIE ASSOCIATIVE

pages 16 et 17

TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

page 18

ÉTAT CIVIL

page 19

Nos services sont ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h.

☎ 04.73.61.42.55

🌐 www.ceyrat.fr

✉ mairie@ceyrat.fr

📘 facebook.com/villedeceyrat/

EDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard

Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04.73.25.06.62

Régie Publicitaire : Italique 04.73.14.00.01

Chef de publicité : Christiane Jalicon

Tirage : 3600 exemplaires



ANNE-MARIE PICARD

Maire de Ceyrat

Vice-présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

Ceyratoises, Ceyratois, chers amis,

L'année 2021 se termine dans un contexte sanitaire de nouveau incertain. Les personnes vaccinées semblent nettement protégées par rapport à celles qui ne le sont pas. Mais l'arrivée de variants du Coronavirus risque à nouveau de perturber notre vie. Nous n'avons pas besoin de cela, mais il faut tenir et avancer.

Je vous indiquais que l'équipe municipale est sur tous les fronts. La lecture des comptes-rendus des derniers conseils municipaux vous en convaincra.

Sur le dossier ressources humaines, je me satisfais d'un travail collaboratif avec les représentants du personnel. Une application intelligente des 35 heures, avec des cycles de travail de 36 à 37h30/semaine générera une continuité des services et des jours de RTT pour nos agents. Un coup de pouce bénéficiera aux agents qui avaient les primes les plus basses dans un but d'équité sociale et de progression du pouvoir d'achat. Cela entre en application le 1^{er} janvier, avec un nouvel organigramme et des responsabilités mieux réparties sous l'autorité de notre Directeur Général des Services. Rassurez-vous, ces efforts se font avec une masse salariale maîtrisée.

Nous avons par contre des mauvaises surprises par rapport aux espaces publics (voirie/eau/assainissement/éclairage public), compétences transférées à Clermont Auvergne Métropole depuis 2017, pour lesquelles l'ancien Maire a minimisé voire caché des transferts. Là où toutes les autres communes ont joué la sincérité, Ceyrat va devoir corriger ce triste héritage sur la période 2022-2026 ! Sachez que pour l'éclairage public, une part des équipements n'est plus aux normes de sécurité, nous allons rattraper cela et prévoir progressivement l'éclairage avec des LED, technique davantage dans l'air du temps, vous en conviendrez.

Nous avons payé en 2021 plus de 376 000 euros des travaux 2019 de l'avenue Jean-Baptiste Marrou. La rénovation de voies à Boisséjour, les travaux de l'école de Boisséjour (qui devraient connaître enfin un achèvement après les péripéties d'un chantier assez mal engagé depuis le début), la modernisation de l'éclairage du stade de football, de nouvelles illuminations festives, de nouveaux équipements numériques dans les écoles, des mises aux normes incendie à l'école de Ceyrat viennent compléter l'investissement 2021.

Je me réjouis de l'attribution des marchés pour les travaux de l'îlot Varenne comme pour la sacristie de l'église de Ceyrat, et la consolidation de la charpente de l'Hôtel de Ville. Nous avons retenu le maître d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'Espace Culture et Congrès. L'acquisition des terrains dits de « la raquette » à l'OPHIS dans la ZAC de Boisvallon est aussi le préalable à l'étude d'un parc urbain à ambition raisonnable, au lieu même où l'utopie d'un golf avait occupé l'actualité ceyratoise durant de nombreuses années.

Je me dois de terminer avec l'urbanisme et les logements sociaux, enjeux majeurs en raison de lois difficiles à appliquer. Il nous faut courant 2022 finaliser les espaces qui pourront encore se développer, ceux à protéger, mais aussi lancer de nouvelles opérations de logements sociaux, sauf à accepter de voir nos pénalités financières augmenter.

L'affaire des cloches aura montré qu'un emballement médiatique nous dépasse quelquefois, mais je salue l'avis de la population de ce quartier de Boisséjour qui marque l'attachement aux traditions et la volonté de ne pas céder à des revendications parfois pernicieuses. Cela montre l'intérêt de demander votre avis avant de décider.

Je vous souhaite une excellente année 2022. Nous devons trouver le chemin entre rattrapage de retards importants et engagement de nos propres projets. Que 2022 soit une année de confiance.

Avec mon amitié,

Bien à vous
Anne-Marie Picard

Quatre questions à :



“ LA MAÎTRISE DE L'URBANISME REPRÉSENTE DE FORTS ENJEUX POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE À CEYRAT. ”

Julien SERGENT,
Adjoint à l'urbanisme

Quelle est la ligne directrice de votre politique d'urbanisation ?

Notre ligne directrice pour la ville de Ceyrat ne s'inscrit pas dans une politique d'urbanisation à tout va puisque nous souhaitons contenir l'étalement urbain de la commune. Cette volonté, affirmée dans notre programme pour protéger les espaces naturels qui nous entourent, est d'ailleurs recherchée par la Loi Climat et Résilience du mois d'août 2021. En effet, cette dernière fixe un objectif de baisse, d'ici la fin de la décennie, de 50% du rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Nous devons donc repenser la ville de manière à permettre son développement, que ce soit en termes d'habitat, de mobilité, de services, mais aussi d'activités commerciales de proximité et artisanales, tout en respectant les objectifs nationaux qui s'imposent à toutes les communes. C'est pour cette raison que l'équipe municipale cherche une sobriété foncière en privilégiant les projets de réhabilitation de logements vétustes ou de rénovation thermique des bâtiments publics.

Quels sont les enjeux du PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain) ?

Le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) sera le premier document de planification urbaine élaboré à l'échelle des 21 communes. Il permettra en premier lieu de décliner une stratégie réglementaire en assurant une cohérence dans le développement du territoire de la métropole.

Pour élaborer ce document, un Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) servira de guide pour toutes les politiques métropolitaines et communales sur des sujets qui ont trait à l'urbanisme, bien sûr, mais aussi à la préservation du patrimoine naturel, historique et paysager, aux mobilités urbaines, à la lutte contre le réchauffement climatique, la santé et le bien-être de tous, ...

Une concertation publique a été organisée (site internet, information sur les marchés, réunions publiques, expositions, etc.) pour que chaque habitant de la métropole puisse s'exprimer sur le projet métropolitain en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Qu'est-ce que cela va changer ? Et que cela va-t-il permettre ?

Trouver le chemin entre des textes parfois contradictoires et des enjeux locaux : limiter l'étalement urbain tout en maintenant une vision d'un développement raisonnable, augmenter le nombre de logements sociaux mais sans urbaniser de nouvelles zones, rechercher une complémentarité entre habitat et services et, si possible, être en mesure d'accueillir des activités artisanales nouvelles, préserver l'identité de Ceyrat et de Boisséjour, être l'écrin vert et forestier de la métropole clermontoise... voilà ce que nous avons à réussir avec un axe transversal qui consiste à améliorer les mobilités : le véhicule personnel, les transports en commun, les mobilités douces et nouveaux modes de déplacement...

Une ville harmonieuse doit trouver l'équilibre entre tous ces enjeux quelquefois contradictoires et complexes comme peut l'être par exemple la nécessité d'antenne relais et la nécessité de trouver des emplacements limitant les éventuelles nuisances pour la population.

Comment se traduira concrètement la dématérialisation des procédures d'urbanisme ?

Comme c'est le cas pour d'autres services, la dématérialisation du droit des sols est une nouvelle exigence pour les citoyens et pour les services. Si la métropole instruit les documents d'urbanisme pour le compte de la commune, c'est bien en mairie que nous aurons davantage de travail pour assurer cette mutation. Nos services sont en cours de formation, et nous accompagnerons les particuliers dans leurs démarches comme l'illustre l'article de ce dossier.

Un plan local d'urbanisme métropolitain pour construire la ville de demain

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole assure le suivi du Plan Local d'Urbanisme de chacune des 21 communes qui la composent (révision, modification...).



Afin d'assurer une cohérence dans le développement du territoire, il était indispensable de réaliser un document de planification unique à l'échelle intercommunale : un PLU métropolitain, ou

PLUi, qui se substituera bientôt aux 21 PLU des communes. Pour dessiner la ville de demain, ce PLUi est le fruit d'un long processus qui se décline en plusieurs phases. La première a débuté en 2018 avec la réalisation d'un diagnostic territorial et environnemental, coconstruit avec les élus et techniciens des communes et de Clermont Auvergne Métropole ; les Personnes Publiques Associées et des acteurs relais du territoire. Une concertation publique (site internet, marchés, réunions publiques...) a permis de nourrir ce diagnostic et d'aboutir au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Véritable clé de voûte du PLUi, le PADD définit un projet de territoire partagé entre les communes et tourné vers un avenir commun, construit autour de trois fils conducteurs :

- les héritages pour valoriser les atouts du territoire et les préserver pour les générations futures ;
 - les équilibres à faire perdurer ou à créer ;
 - et les transitions nécessaires face aux défis de demain.
- Ce premier document métropolitain a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal en décembre 2021, avant d'être débattu en Conseil métropolitain.

En 2022 débutera la phase réglementaire avec l'adoption des différentes pièces du PLUi : le règlement

écrit fixant notamment les règles d'occupation des sols et de construction en fonction des différentes zones (urbaines, naturelles, agricoles...) ; le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). À la clé, une ambition commune : l'amélioration de notre cadre de vie, la protection et la valorisation de notre environnement, ou encore l'accélération de la transition énergétique.

Pour Ceyrat, l'enjeu est de préserver les richesses naturelles du territoire, ce qui s'inscrit dans l'impératif national du « Zéro Artificialisation Nette » visant à réduire le rythme de l'artificialisation des sols à l'horizon 2050. Concrètement, le PLUi aura pour mission de limiter l'étalement urbain en maintenant les zones naturelles existantes, voire en en créant de nouvelles.

De nouveaux logements sociaux pour les années à venir

Parallèlement à l'objectif du « Zéro Artificialisation Nette », l'État impose à la commune de Ceyrat de disposer de 20% de logements sociaux d'ici 2025. La Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) prévoit que les communes déficitaires en logements sociaux soient soumises à des obligations triennales de rattrapage. Pour l'heure, le taux de logements sociaux est de 13,08 %, la commune doit ainsi programmer de nouveaux logements pour la période 2020-2022. S'il est indispensable de bâtir des logements neufs pour atteindre cet objectif, la priorité de la municipalité est de reconquérir le cœur de la ville en réhabilitant les dents creuses, toujours dans le but de dessiner la ville de demain en améliorant le cadre de vie de ses habitants.

Charte de téléphonie mobile

Clermont Auvergne Métropole a adopté en septembre dernier une charte relative aux réseaux de téléphonie mobile. Les populations (toutes générations confondues) attendent légitimement de pouvoir bénéficier des évolutions technologiques afin d'accéder au monde numérique : internet, réseaux sociaux, télétravail... L'intérêt majeur étant d'accéder à tout, tout le temps, et quasiment partout. La fibre optique permet cela ainsi que la téléphonie mobile avec une évolution rapide de la 3G à la 4G et désormais à la 5G. Des études scientifiques* sérieuses et indépendantes tendent à démontrer qu'il n'y aurait pas d'impact des ondes électromagnétiques sur la santé des populations. Dans des communes comme Ceyrat, assez peuplées, les opérateurs sollicitent l'autorisation d'implanter des pylônes dans le respect des règles d'urbanisme. Le Conseil municipal du 14 décembre a permis d'adopter à l'échelle de la commune la même charte qu'à l'échelle de la Métropole. Son objectif est de dialoguer avec les opérateurs et rechercher des localisations de pylônes les moins gênantes possibles. Concrètement :

- un accord a été trouvé pour une antenne sur le secteur « Gravenoire – Le Rige »,
 - un refus de la mairie a été apporté à la demande d'implantation d'un pylône à proximité du bourg et de l'EHPAD Le Lys Blanc.
- Il faut bien être conscient que les opérateurs démarchent directement les propriétaires de parcelles et dans ce cas de figure la marge de manœuvre de la mairie est assez limitée. Il faut donc privilégier un dialogue constructif avec les opérateurs.

* Notamment de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire)

Les autorisations d'urbanisme

Si vous envisagez de réaliser des travaux de construction ou d'aménagement, il convient de vous adresser au service urbanisme de la mairie afin de connaître le règlement applicable sur votre terrain et de vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur. Suivant la nature de vos travaux, il sera peut-être nécessaire d'effectuer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux selon le tableau ci-dessous.

Construction nouvelle soumise à permis de construire (PC) en zone U PLU		
Surface de plancher $\leq 150 \text{ m}^2$		PC sans architecte
Surface de plancher $> 150 \text{ m}^2$		PC avec architecte
Extension sur une construction existante inférieure ou égale à 150 m^2 de surface de plancher en zone U PLU		
Si la surface de plancher future, après extension est $\leq 150 \text{ m}^2$	Extension d'une surface de plancher $> 5 \text{ m}^2$ et $\leq 40 \text{ m}^2$	Déclaration préalable
	Extension $> 40 \text{ m}^2$ de surface de plancher	PC sans architecte
Si la surface de plancher future, après extension est $> 150 \text{ m}^2$	Extension d'une surface de plancher $> 5 \text{ m}^2$ et $\leq 20 \text{ m}^2$	Déclaration préalable
	Extension d'une surface de plancher $> 20 \text{ m}^2$	PC avec architecte
Extension sur une construction existante supérieure à 150 m^2 de surface de plancher en zone U PLU		
Extension d'une surface de plancher $> 5 \text{ m}^2$ et $\leq 40 \text{ m}^2$		Déclaration préalable
Extension $> 40 \text{ m}^2$ de surface de plancher		PC avec architecte
Pour les changements de destination et de sous-destinations en zone U PLU		
Sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade		Déclaration préalable
Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade		PC
Travaux de ravalement ou autres travaux en zone U PLU		
Travaux de ravalement effectués dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords de monuments historiques (sauf si travaux soumis à permis)		Déclaration préalable
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur, à l'exception des travaux de ravalement		Déclaration préalable

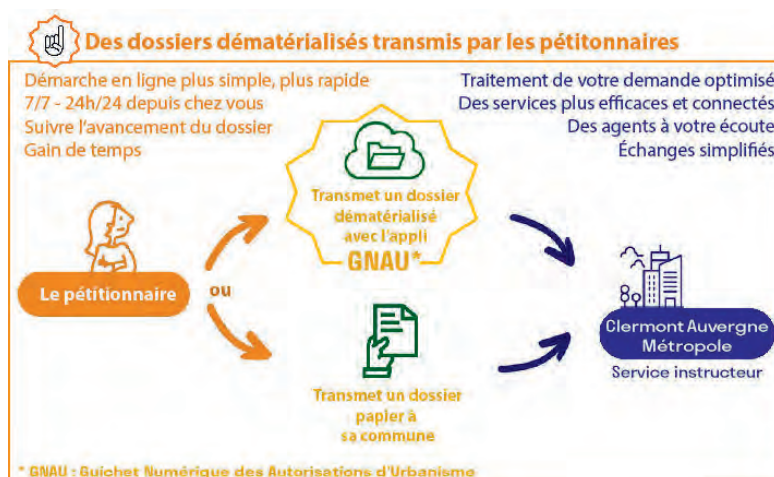
Selon votre projet, vous devez remplir un cerfa. Les cerfas sont disponibles sur le site www.service-public.fr

Nouveau guichet numérique

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) entre progressivement en service dès le 1^{er} janvier 2022.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) répondent aux enjeux de simplification et de modernisation de l'action publique, à l'heure où une grande majorité des services est accessible en ligne. Jusqu'à aujourd'hui, le dépôt des dossiers des demandes d'autorisations d'urbanisme était uniquement possible sur papier, en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public. Demain, ces **demandes d'autorisations pourront aussi se faire en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24**.

En effet, au 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) sous forme électronique. Et celles de plus de 3 500 habitants devront, de surcroît, les instruire par voie dématérialisée (article L. 423-3 du Code de l'urbanisme).



Illuminations de Noël



Investissements 2021 : 14 000 € dont 50% de subventions du SIEG.

Scrutins électoraux 2022

En 2022 auront lieu les **élections présidentielles** (10 et 24 avril 2022) et **législatives** (12 et 19 juin 2022).

Tous les bureaux de vote de la commune seront désormais installés à l'Espace Culture et Congrès (2 bis avenue de la Vialle). La centralisation des bureaux de vote dans un lieu unique poursuit plusieurs objectifs : respecter les conditions sanitaires, optimiser l'organisation des scrutins et le dépouillement, rationaliser les moyens humains, techniques et matériels nécessaires.

Une refonte des listes électorales est prévue en 2022. Les électeurs

recevront donc une nouvelle carte électorale. Dans ce cadre, **pensez à vous inscrire, à signaler votre changement d'adresse ou d'état civil avant le vendredi 4 mars 2022.**

Vous pouvez le faire en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr. Absent ou dans l'impossibilité de vous déplacer ? Pensez au vote par procuration. Établir une procuration est une démarche gratuite, vous pouvez vous renseigner auprès du service élections en mairie, ou l'établir directement en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr.

CONTACT : Service élections
04 73 61 57 05 ou cquainon@ceyrat.fr

Retour en images



Exposition photos de Pierre-Jean FONTFREDE

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Marché de l'Avent

MÉDECIN PÉDIATRE



Le Dr Rémi DELIÈGE, pédiatre, s'est récemment installé au 43 avenue Jean-Baptiste Marrou à Ceyrat. Anne-Marie PICARD, maire de Ceyrat, et Eric ÉGLI, premier adjoint, sont allés à la rencontre du nouveau praticien afin de lui souhaiter la bienvenue.

CONTACT : 04 43 11 31 01

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX AU CAMPING : REPRISE DÈS JANVIER



Le marché de producteurs locaux organisé un vendredi sur deux au camping « Le Chanset » de Ceyrat revient dès le mois de janvier 2022 avec de nouveaux horaires !

• De 16h à 18h30 :

14/01 - 28/01 - 11/02 - 25/02 - 11/03
25/03 - 08/04 - 22/04 - 06/05 - 20/05
03/06 - 17/06

• De 17h à 20h :

01/07 - 15/07 - 29/07 - 12/08 - 26/08

• De 16h à 18h30 :

09/09 - 23/09 - 07/10 - 21/10 - 04/11
18/11 - 02/12 - 16/12

RENSEIGNEMENT :

Viviane RÉGNAT 06 77 89 28 01
viviane.regnat@hotmail.com

L'INFO EN +

PRÉ-INSCRIPTION POUR L'ENTRÉE EN MATERNELLE EN 2022/2023

Afin d'inscrire les enfants pour l'entrée à l'école maternelle, une **pré-inscription en mairie est au préalable nécessaire.**

Le formulaire de pré-inscription est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune (rubrique "La Mairie à votre service" puis "Documents utiles" puis "Écoles et périscolaire"). Celui-ci doit être complété puis retourné en mairie. Après la validation de la pré-inscription par les services municipaux, l'inscription de l'enfant sera à réaliser auprès de l'école.

CONTACT :

04 73 61 58 94 ou nobal@ceyrat.fr

DÉCORATIONS DE NOËL



À l'initiative de Dominique ANTONY, adjointe à l'animation, et en collaboration avec l'association Ceyrando, les enfants de l'accueil de loisirs et du Conseil municipal junior ont récemment fabriqué de jolies décorations de Noël.

Les réalisations seront installées pendant toute la période des fêtes de fin d'année à l'Hôtel de Ville, dans les écoles, à la cantine de Boisséjour, devant l'Espace Culture et Congrès, au pied du sapin de Noël de Ceyrat et à l'accueil de loisirs.



De l'art pour les enfants du RAM

Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles de la commune ont eu l'opportunité de découvrir en octobre l'espace Mille formes, centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans situé rue Fontgiève à Clermont-Ferrand.

Les tout-petits ont ainsi pu expérimenter deux ateliers d'art contemporain interactifs : la Maison magique avec ses recoins à visiter, et le Bébé Line avec ses carrés de tissu très colorés à manipuler. Une expérimentation sensorielle autour de la couleur, la forme et l'organisation pour le plus grand plaisir de ce très jeune public en quête de nouvelles



découvertes !

À noter : ces ateliers sont gratuits et sont ouverts aux particuliers du mercredi au dimanche de 9h30 à 18h sur

réservation.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

04 73 42 66 94
www.clermont-ferrand.fr/mille-formes

À la découverte du jardin partagé de Boisvallon



À l'initiative de Hamid BOUDRA, responsable du jardin partagé de Boisvallon pour l'association des familles, un travail pédagogique en collaboration avec l'association A.N.I.S étoilé et avec l'appui d'Émilie TRAMOND, adjointe au maire à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse, a pu être mené autour du potager. Ce travail, organisé sous forme d'ateliers, se déroule tout au long de l'année à raison d'une fois par mois. Il s'inscrit dans l'éducation à l'alimentation en lien avec le Programme National Nutrition Santé (PNNS), et est financé pour une partie par le plan de relance pour le développement des jardins partagés et collectifs.

Chaussés de leurs plus belles bottes, les enfants des quatre classes de l'école maternelle de Boisséjour ont pu se rendre sur place, observer les différents légumes, participer à la création de compost, planter des salades, faire des cabanes pour les hérissons et, bien sûr, goûter les tomates du jardin.

Restauration collective à Ceyrat

La commune de Ceyrat est propriétaire de sa cuisine centrale qui se situe au rez-de-chaussée de l'Ehpad Le Lys Blanc. Un prestataire intervient dans cette dernière pour la confection des repas et assurer la livraison sur les différents sites communaux.

L'Ehpad, l'accueil de jour, le restaurant social, le portage à domicile, les cantines scolaires, l'accueil de loisirs et la crèche sont les utilisateurs de cette prestation. La livraison s'effectue en liaison froide et/ou liaison chaude. Cela représente **environ 125 000 repas par an**. Dans le cadre de cette prestation, la commune procède actuellement au renouvellement de ce marché de restauration qui sera conclu pour une période de quatre ans. Les prestations demandées répondent aux préconisations du dernier plan national nutrition santé. Elles s'appuient également sur les obligations réglementaires et les normes de la restauration collective.

Ce marché répondra aux objectifs de la loi Egalim qui introduit :

- L'obligation de proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. **La commune va plus loin** en introduisant 30% de produits biologiques.
- La diversification des sources de protéines avec la mise en place d'un menu végétarien par semaine pour les scolaires.
- La substitution progressive des plastiques à usage unique.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire.



De manière générale, la prestation demandée va au-delà des obligations contractuelles avec l'introduction de produits locaux frais et de qualité. Le fait maison est également ciblé prioritairement dans la confection des repas. Des commissions de menus sont proposées pour permettre aux usagers et aux professionnels d'adapter les repas aux attentes des convives. Ces repas sont proposés par un diététicien et respectent l'équilibre alimentaire en fonction du type de convives.

CONTACT : 04 73 61 57 18 ou cbourdier@ceyrat.fr

Commission de restauration

La commission de restauration réunissant notre prestataire actuel, Sodexo, les représentants des parents d'élèves et la municipalité a eu lieu au mois d'octobre.

Cette instance a pour vocation d'échanger sur la composition des menus, l'équilibre alimentaire et de mettre en lumière les différentes animations proposées. Pour exemple, un retour sur l'animation "vélosmoothie" a été fait. Cette animation a rencontré un réel succès et d'autres types d'animations seront proposées au cours de l'année scolaire.

D'autre part, des échanges ont eu lieu sur la provenance des viandes et poissons servis aux enfants. Le circuit court est privilégié pour les viandes qui proviennent majoritairement de notre département voisin : le Cantal. Le poisson, quant à lui, est issu de la pêche durable.

La municipalité veille à la qualité des produits servis pour le plus grand plaisir gustatif des plus petits.



CONTACT : 04 73 61 58 94 ou nobal@ceyrat.fr

Départs en retraite

Deux agents quittent la mairie de Ceyrat pour faire valoir leurs droits à la retraite en cette fin d'année 2021.

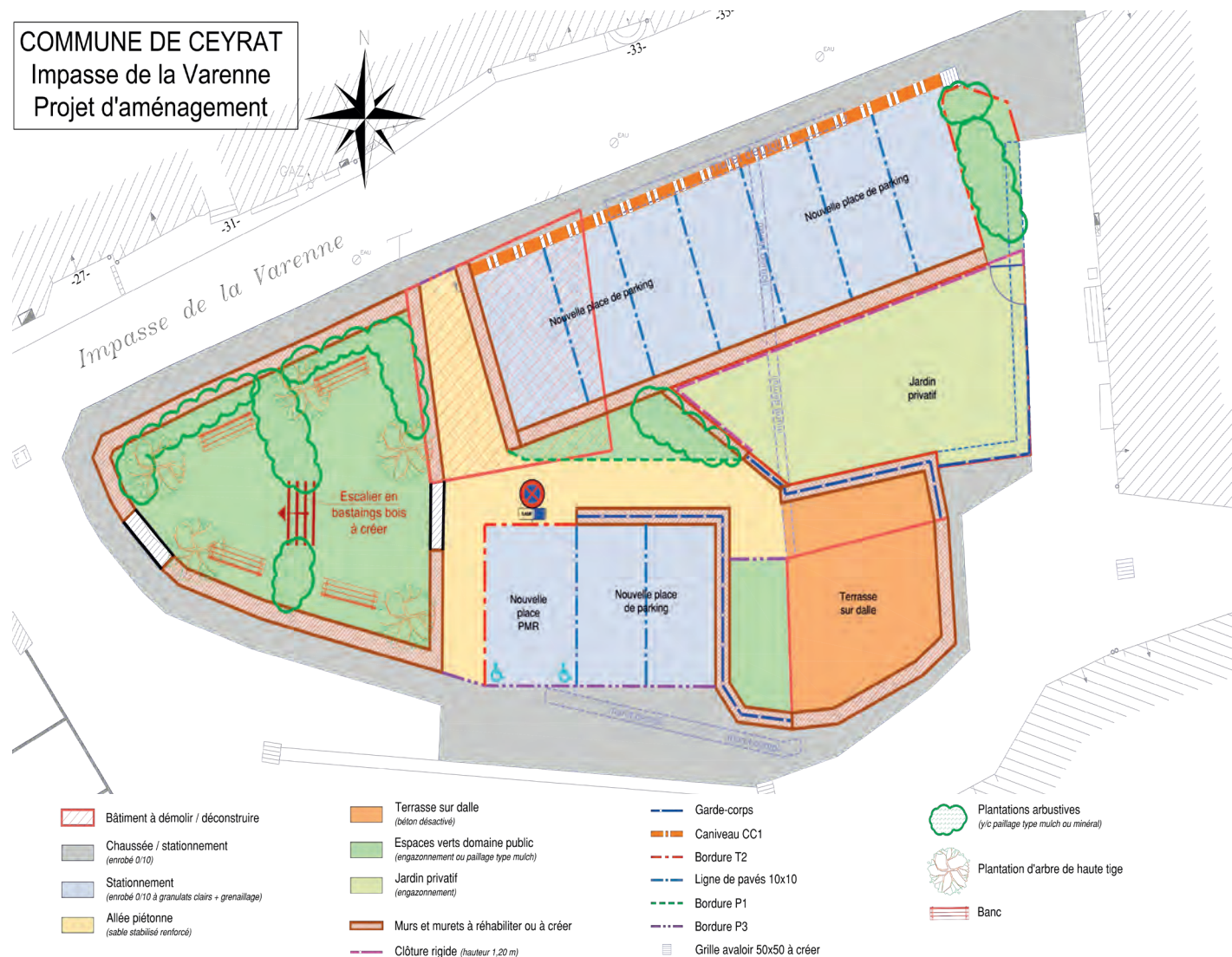
Mme Lydie DESCORCIER, adjoint technique de 2ème classe en poste depuis 1999. Durant ces nombreuses années elle a assuré l'accompagnement des enfants de maternelle sur le temps scolaire et périscolaire. Patiente, bienveillante et à l'écoute des enfants, Lydie aura marqué de nombreuses générations d'élèves.

Mme Martine DAPOIGNY, puéricultrice hors classe en poste depuis 1994. Elle a coordonné la direction du service petite enfance. Elle est également à l'origine de la création du premier Relais d'Assistants Maternelles du département du Puy-de-Dôme. Ses compétences et son investissement resteront reconnus de tous.

Nous les remercions vivement pour toutes ces années passées au service des habitants de notre commune et nous leur souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle page de vie.

Aménagement de l'Ilot de la Varenne

Ce projet doit se concrétiser enfin et 2021 aura permis de le mettre en bon ordre de marche.



Tout d'abord, il a été décidé de remanier l'esquisse précédente pour pouvoir créer plus de places de stationnement. Cela a été rendu possible par l'acquisition d'une grange qui sera démolie en totalité. L'autre bâtiment sera déconstruit, et non pas démoli, pour récupérer les plus belles pierres, notamment les soubassements de fenêtres en pierre de Volvic, et créer une terrasse sur dalle au-dessous de laquelle la cave sera préservée.

Pour finaliser les études nécessaires, une mission complémentaire a été confiée au cabinet de géomètres beaumontois Bisio, associé au bureau d'études structures Betmi. Un diagnostic amiante obligatoire avant démolition a également été conduit.

Il restait à concrétiser un échange amiable de parcelles d'environ 50 m² entre un particulier et la commune, synonyme de projet plus cohérent. Le riverain retrouvera ainsi l'équivalent de son jardin et la commune pourra créer deux petits massifs végétalisés supplémentaires.

À la suite de cela, il a été possible de lancer la consultation des entreprises avec un démarrage effectif des travaux pour début 2022 et un planning prévisionnel de

réalisation d'environ 4 mois. Ce marché (composé de 4 lots : 1. Démolition, déconstruction 2. Gros œuvre, étanchéité 3. Voirie et réseaux 4. Aménagements paysagers) a permis à plusieurs entreprises locales de proposer leurs services et montrer leur savoir-faire. Le coût global du projet atteindra près de 200 000 € HT dont 40 000 € de subvention d'État.

Un parti pris de qualité

La commune a misé sur la qualité de l'aménagement, la préservation de l'aspect traditionnel du bâti, le choix d'un mobilier urbain et d'une végétalisation adaptés.

Esthétiquement, le projet améliorera la vue d'ensemble et le cadre de vie de tout un quartier. Au lieu d'un espace dégradé, il y aura bientôt une place publique traversée d'une allée piétonne avec en bordure des emplacements de stationnement (dont un destiné aux personnes à mobilité réduite), des murets en pierres sèches, un espace vert de qualité agrémenté d'arbustes et de bancs, une terrasse propice à la convivialité autour de laquelle des plantations de fleurs et des petits aménagements seront complétés par la suite en concertation avec les riverains.

LES PROJETS

Acquisition de parcelles pour Ceyrat Park



La commune ambitionne de créer un parc urbain de loisirs dénommé Ceyrat Park en haut de la ZAC de Boisvallon. Chacun sait qu'il s'agit d'une ancienne décharge déjà réhabilitée depuis longtemps. Des études de sol complémentaires sont par conséquent nécessaires. Par délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2021, la commune a décidé de l'acquisition anticipée des parcelles qui pourront faire

l'objet du projet, au tarif de 250 000 € pour 16600 m². Afin d'assurer tout le monde, cette rétrocession se serait de toute façon faite au moment de l'achèvement de la ZAC, attendu pour 2022-2023. La commune, une fois propriétaire de ce terrain qui a un vrai potentiel de zone de loisirs, va pouvoir piloter les études de développement de ce projet Ceyrat Park.

Entrée de ville

Que ce soit la population locale ou la circulation de transit des habitants de l'agglomération, la rue de Montrognon est l'une des entrées de ville principales de Ceyrat, notamment pour accéder au centre bourg, aux commerces, aux équipements scolaires ou sportifs.



La commune a l'ambition d'améliorer l'entrée de ville avec les grands objectifs suivants :

- sécurité de l'entrée de ville, voitures, véhicules à deux roues, piétons ;
 - création d'un parking avant le cimetière (à droite en montant) ;
 - aménagement d'une aire de jeux côté jardins (à gauche en montant) ;
 - axe transversal de la future Viaboisceyrat (mobilité douce).
- 2021 a permis de trouver un accord pour l'acquisition d'une parcelle assurant l'emprise foncière. 2022 doit permettre une étude avec un urbaniste paysagiste ainsi que la recherche de financements. La concrétisation est espérée pour 2023-2024.

TRAVAUX

L'INFO EN+

ÉLECTRICITÉ VERTE : GO ET HVE



La commune a résolument fait le choix d'une électricité verte : GO (Garantie d'origine) et HVE (Haute Valeur Écologique) pour sa fourniture d'énergie. Grâce aux prix négociés par le groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental, son marché d'électricité permettra à partir de janvier 2022 d'alimenter avec un surcoût faible presque tous les sites et bâtiments communaux en électricité verte. Une partie sera produite grâce à une énergie renouvelable garantie d'origine (GO) et, en plus, pour un tiers, l'électricité verte fournie sera issue d'une énergie renouvelable produite en France, à haute valeur écologique (HVE).

PLAN SOLAIRE DÔME



La commune a intégré l'opération Solaire Dôme qui vise à installer massivement en toiture des bâtiments publics des centrales photovoltaïques. Ce sont de petites unités d'une puissance de 9kWc (+ ou - 60 m²) avec vente de la production électrique. Pour bénéficier de prix négociés, la commune a rejoint le groupement de commandes coordonné par Clermont Auvergne Métropole. À Ceyrat, trois opérations ont été programmées sur 2023, 2024 et 2025. Le choix des bâtiments a été fait à partir de l'analyse d'opportunité solaire photovoltaïque réalisée par l'Aduhme, agence locale des énergies et du climat.

L'INFO EN +

CONTENEURS ENTERRÉS INSTALLÉS À BOISSÉJOUR



Après Ceyrat, des conteneurs enterrés pour les déchets ménagers (bac noir), les papiers et emballages (bac jaune) et le verre viennent d'être installés place de Nemi à Boisséjour.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Les travaux de l'école élémentaire de Boisséjour entrent dans leur phase finale.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE



Un rafraîchissement des bureaux de l'Hôtel de Ville est actuellement réalisé par les agents des services techniques. Le pôle accueil fait l'objet d'une attention particulière. Il sera réaménagé et doté de trois postes de travail ainsi que de nouveaux bureaux fin janvier. Du mobilier PMR sera en outre installé pour être conforme aux normes d'accessibilité.

Cinq ans pour rattraper le retard de l'éclairage public

Le syndicat Territoire d'Énergie 63 (anciennement SIEG) a réalisé à la demande de la métropole et des communes membres un diagnostic de l'éclairage du parc communal (équipements sportifs par exemple) et de l'éclairage public du parc intercommunal qui est le plus important avec plus de 1470 points lumineux sur Ceyrat.



Le diagnostic est sans appel : Ceyrat compte parmi les communes les plus en retard à l'échelle de la métropole avec un sous-investissement chronique depuis plus de 15 ans. 1/3 des points lumineux est totalement obsolète, voire même hors normes de sécurité, 1/3 en état moyen et seulement 1/3 en bon état.

Combinée à des équipements lumineux vieillissants, l'augmentation du coût de l'énergie accroît la facture énergétique à la charge de la collectivité (transferts de charges initiaux des communes et évolutions à la charge de la métropole) : il faut savoir que ce coût a doublé en 13 années !

Aussi un programme de rattrapage avec un investissement significatif de l'ordre de 1 000 000 € sur 5 ans, de 2022 à 2026, est nécessaire, il sera assumé pour moitié par la commune et pour moitié par Territoire d'Énergie 63.

2022 verra les mises en conformité des installations pour 234 000 € HT (mise aux normes des réseaux, mise en conformité des installations et des armoires électriques sur les lampadaires, mise en sécurité des personnes), avec 60% de participation de Territoire d'Énergie et 40% soit 93 600 € de fonds de concours de la commune qui transiteront par la métropole.

2023 permettra la conversion de la partie la plus vétuste, considérée comme investissement prioritaire pour 140 000 € HT avec 50 % de participation de Territoire d'Énergie et un fonds de concours communal de 50 % soit 70 000 €. Puis, selon les finances de la commune, 2024 pourra voir la fin de rénovations prioritaires (2024 identique à 2023) et 2025 et 2026 les rénovations complémentaires.

En 5 tranches opérationnelles, les efforts de la commune et de Territoire d'Énergie permettront de devenir un meilleur élève au regard de l'éclairage public et de la consommation d'énergie. La télégestion ou gestion dynamique de l'éclairage public pourra alors être envisagée.

D'autres opérations moins onéreuses seront proposées telles que le renforcement des candélabres, la rénovation des feux tricolores, les opérations sur le parc communal et enfin les illuminations festives.

Ces dépenses, 100 000 € par an pendant 5 ans, seront prioritairement inscrites dans le programme pluriannuel d'investissement même si elles n'étaient pas prévues au programme initialement.

La technologie LED permettra de baisser la puissance nécessaire tout en maintenant un éclairage ambiant performant et les nouveaux candélabres permettront de diminuer considérablement la pollution lumineuse.

Viabilité hivernale

La période de viabilité hivernale a débuté cette année le 12 novembre et devrait se terminer le 17 mars. Une prolongation peut être envisagée si les conditions météorologiques l'obligent.



Il y a trois intervenants sur la commune, le conseil départemental pour les routes départementales, Clermont Auvergne Métropole pour les grands axes et la mairie de Ceyrat pour le réseau secondaire.

Après consultation de la météo, un agent patrouille à 4 heures du matin pour contrôler l'état des chaussées et de la température afin de déclencher si nécessaire les interventions de déneigement et de salage.

La gestion des grands axes (Métropole) se fait à l'aide d'un camion poids lourd et de deux agents, un chauffeur PL et un accompagnateur pour la gestion du dosage de sel.

La gestion du réseau secondaire est assurée par la commune à l'aide de deux engins type tracteur de pente équipés d'une lame et d'une saleuse.

Pour ce qui concerne le réseau secondaire, la commune est divisée en deux secteurs (Ceyrat et Boisséjour) délimités par le chemin de la Croze.

Des axes prioritaires existent pour chaque réseau, à savoir le parcours utilisé par la T2C pour les grands axes, et les routes principales des bourgs et lotissements pour le réseau secondaire.

- **Bacs de pouzzolane** : si vous constatez une absence de bac ou des bacs vides, vous pouvez le signaler à Clermont Auvergne Métropole sur www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/
- **Déneigement des trottoirs** : chaque riverain est tenu de dégager la partie de trottoir située devant son habitation.

Déjections animales

Face à la recrudescence de déjections canines non ramassées, les propriétaires d'animaux sont appelés au civisme. Garder notre commune propre est essentiel pour le bien-être de tous.

Afin de soutenir l'effort de propreté des habitants, des sacs pour ramasser les déjections animales sont mis gratuitement à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la Clinique vétérinaire avenue Wilson à Ceyrat, et à l'Agence postale communale rue Pierre Curie à Boisséjour.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux sur la voie et les espaces publics et sont passibles d'une amende s'ils ne le font pas.



L'INFO EN +

ÉQUIPEMENT HIVERNAL POUR LES VÉHICULES



Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, depuis le 1^{er} novembre 2021, il est désormais obligatoire sur l'ensemble du

territoire du département du Puy-de-Dôme :

- soit de disposer de chaînes ou de chaussettes à neige dans son coffre ;
- soit d'équiper son véhicule de pneus hiver.

Cette obligation d'équipement hivernal s'applique entre le 1^{er} novembre et le 31 mars de l'année suivante.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LES TROTTOIRS

Pour le bien-être de tous et la sécurité des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, le stationnement sur les trottoirs est interdit. Il est réprimé par une amende de 135 € et la possibilité de voir son véhicule mis en fourrière.





Visite guidée en forêt de Ceyrat avec les spécialistes de l'INRAE.

CONSEILS DE QUARTIER

CONSEILS
DE
QUARTIER

Vous avez des idées pour faire avancer votre quartier ? Partagez-les avec vos représentants !

1 : Gravenoire - Les Montagnards - Vallières animé par Jean PICHON : conseilquartierceyrat1@gmail.com

2 : Les Plaines - Le Chorigier - Boisvallon animé par Émilie TRAMOND : conseilquartierceyrat2@gmail.com

3 : La Vialle - Préguielle - Journiat - Bourg de Boisséjour animé par Nicole CRÉTÉ : conseilquartierceyrat3@gmail.com

4 : Beaulieu - Chantemerle animé par Jean-Claude RAPOPORT : conseilquartierceyrat4@gmail.com

5 : Bourg de Ceyrat animé par Patricia PIREYRE : conseilquartierceyrat5@gmail.com

6 : Pradeaux - Fontimbert animé par Martine DUCHAINE : conseilquartierceyrat6@gmail.com

7 : La Beaumière animé par Jacques DAUTRAIX : conseilquartierceyrat7@gmail.com

DÉMOCRATIE - CITOYENNETÉ

Des propositions et des débats très constructifs

Depuis la mise en place du Conseil de l'Environnement en octobre, les différents groupes d'échanges ont abordé de nombreux sujets, dont voici quelques exemples.

**Biodiversité :**

- La sauvegarde des hirondelles : un inventaire des nids va être réalisé, des aménagements pourront être mis en place pour préserver cette espèce. Paul NICOLAS, spécialiste des oiseaux, pilote ce projet.
- Abeilles, frelons asiatiques : Un état des lieux est réalisé sur la commune avec un très grand nombre de ruches et d'apiculteurs (18), mais aussi avec des problèmes liés à la présence

du frelon asiatique. Jean-Yves MENGUY (réfèrent) et Serge ALRIVIE apportent leurs connaissances au groupe et proposent des solutions pour les piéger.

- Ruisseaux et milieux aquatiques : les risques de pollution sont abordés avec des messages de prévention à diffuser.

Préservation des grands espaces naturels :

- Dépérissement de la forêt : c'est le sujet prioritaire. Il faut rapidement dégager avec les spécialistes de l'ONF, de l'INRAE, et en se servant des expériences locales, les orientations qui doivent permettre à la forêt de Ceyrat de s'adapter au mieux aux effets du changement climatique sur le long terme.

Eco-culture :

- Mise en place de composteurs au plus près des bourgs de Boisséjour et de Ceyrat.
- Inventaire des jardins non cultivés pour mise à disposition des personnes qui en cherchent.

Gestion et tri des déchets :

- Broyage des déchets verts communaux (BRF) pour mise à disposition des Ceyratois.
- Tri des déchets à optimiser en priorité sur tous les sites communaux et au niveau des associations.

Ressources :

- Premiers sujets abordés : économie d'énergie sur les bâtiments communaux notamment l'ECC, pose de panneaux photovoltaïques, évolution des lampadaires pour un passage en faible consommation et possibilité de réduction des plages de fonctionnement, remise en eau de certaines fontaines, sécurité des châteaux d'eau...

Mobilités :

- Réflexions pour optimiser l'usage des transports en commun.
- Promouvoir l'usage du vélo avec la Via Boisceyrat et comme premières réalisations l'implantation de mobilier pour stationnement des vélos sur Ceyrat et Boisséjour.

Risques majeurs :

- Les risques majeurs pour la commune sont listés, avec une prise en compte toute particulière pour le risque d'incendie au niveau des forêts (climat méditerranéen, broussailles en lisières, arbres morts...).

Bonnes pratiques environnementales :

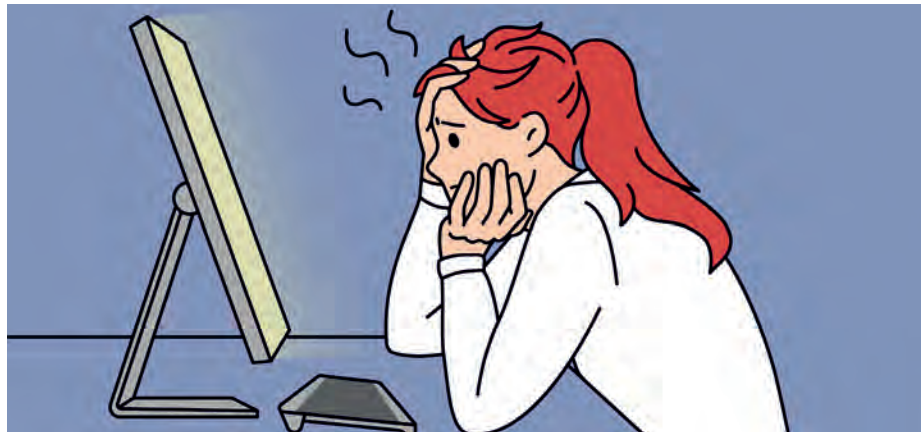
- Le Conseil de l'Environnement a soutenu « La fresque du climat », jeu de sensibilisation et de compréhension pour connaître les impacts du climat sur l'environnement, manifestation organisée par l'association « Tous aux vergers ».
- Organisation d'une nuit des étoiles avec extinction de l'éclairage public sur la commune en concertation avec les Conseils de quartier.

Nous reviendrons sur les propositions qui seront retenues par l'équipe municipale dans les prochains Ceyrat Magazine.

Contact : conseil-environnement@ceyrat.fr

Parlez-nous de vos besoins en informatique

Le numérique s'est imposé dans tous les secteurs de nos vies : accès aux soins, éducation des enfants, télétravail, démarches administratives ou simplement contact avec les proches.



Face à ces nouvelles pratiques, certains d'entre vous peuvent rencontrer des difficultés, voire des blocages, ou ont envie d'apprendre et de progresser. Le CCAS de Ceyrat souhaite vous proposer dès 2022 des actions d'accompagnement et des formations adaptées. Nous avons donc besoin de mieux connaître vos attentes pour vous

apporter les réponses les plus efficaces.

Si vous êtes intéressé, que vous possédez un équipement informatique ou pas (tablette, pc, smartphone...), **que vous soyez débutant ou non, contactez le CCAS avant le 31 janvier au 04 73 61 42 55.** C'est ensemble que nous permettrons à chacun d'accéder à ses droits.

Plaisirs gourmands autour d'ateliers pâtisseries à l'EHPAD

Des ateliers de confection de pâtisseries sont régulièrement organisés à l'EHPAD Le Lys Blanc.



Conjointement avec le service de restauration, les résidents ont la possibilité de choisir les pâtisseries qu'ils souhaitent réaliser en fonction de leurs goûts et des produits de saison. Moment de convivialité et d'échanges qui fait remonter de nombreux souvenirs, c'est aussi un excellent moyen d'entretenir la motricité de manière ludique. Pour le bonheur et le régal des papilles de tous, les réalisations sont ensuite dégustées lors du repas du soir ou du lendemain midi.

Avant la crise sanitaire, les enfants de l'accueil de loisirs Albert Camus venaient ponctuellement partager cette activité avec les résidents.

COFFRETS GOURMANDS POUR LES AÎNÉS DE LA COMMUNE



Cette année encore, en raison des contraintes sanitaires, le traditionnel repas annuel des seniors n'a pas pu être organisé.

La commune a renouvelé le dispositif de l'an dernier : les habitants de plus de 70 ans ont reçu un coffret de Noël de la main des élus ceyratois.

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DES CEYRATOIS, BIENTÔT

Les CCAS doivent réaliser l'année qui suit le renouvellement de leur conseil d'administration une analyse des besoins sociaux.

Celle-ci doit permettre ensuite d'ajuster au mieux la politique sociale aux besoins de la population. Ceyrat a lancé son analyse en mars dernier. Les partenaires locaux ont été sollicités pour préciser leurs actions et donner leur vision des besoins sur le territoire.

Le rapport récapitulatif l'analyse et les constats en termes de besoins a été présenté au conseil d'administration du CCAS le 9 décembre. La politique sociale allie le CCAS à la Ville de Ceyrat, et il a semblé logique de présenter également les conclusions de l'ABS au conseil municipal qui s'est réuni le 14 décembre.

Les pistes dégagées par cette analyse pourront être ensuite déclinées en actions, avec des priorités, dès 2022.

Une synthèse vous sera présentée prochainement dans les pages de votre magazine.

CONTACT : 04 73 61 57 19
ou ccas@ceyrat.fr

L'INFO EN +

LA PÉTANQUE DE BOISSÉJOUR
MISE SUR LES JEUNES

L'accompagnement de l'école de la Pétanque de Boisséjour reste la priorité du club. Les protégés de Dominique GUÉMON, éducateur principal, épaulé par Céline et Stéphane ROCHE, ont performé en 2021 dans diverses compétitions. Mathieu COMPAGNAT et Lilian SOUILLARD ont été sacrés champions de France UFOLEP.

Engagés dans les épreuves nationales d'Educautes jeunes 2021, Mathieu COMPAGNAT termine 1^{er} au concours aux points et 2^e du classement général ; Timothé PITHON, 2^e au concours de tir et 1^{er} au général ; Romain SOUILLARD, 1^{er} au concours par équipe et 3^e au général ; Emma MESLET termine 5^e au classement général féminines.

L'EXCELLENCE DU FOOTBALL
DE HAUT NIVEAU À CEYRAT

Cela n'arrive pas tous les week-ends, deux matchs amicaux des catégories U14 et U15 entre le pôle espoir de Talence, près de Bordeaux, et celui de Lyon se sont déroulés à Ceyrat en novembre dernier. La préformation est une étape primordiale et indispensable dans la réussite de la formation du futur footballeur de haut niveau.

OMS de Ceyrat



Jeudi 4 novembre 2021 a eu lieu le premier Conseil d'administration de la nouvelle équipe de l'Office Municipal des Sports de Ceyrat. L'élection des membres du bureau a été complétée et validée.

Co-Présidentes : Mesdames CELLERIER Yvette et CLAVIERE Michelle

Trésorier : Monsieur MAIRESSE Christian

Secrétaire : Madame PLANTADE Alix

Secrétaire adjointe : Madame CLAUSON Nicole

Le Conseil d'administration est complété par Messieurs Daniel CUPURDJIA, Jacques DAUTRAIX et Eric EGLI.

Pour finir la saison, l'OMS a fait un don pour le Téléthon et a organisé une soirée détente pour les dirigeants

bénévoles des associations sportives en novembre avec en avant-première des échanges sur notre futur collaboration.

Au programme pour 2022 :

- journée promospport couplée avec le forum des associations début septembre,
- dans le cadre du Label terre de jeux 2024, organisation de tournois multisports avec les jeunes sur le thème de l'antiquité (avec chars et costumes anciens),
- une journée détente avec les dirigeants bénévoles.

CONTACT :

Yvette CELLERIER 06 89 14 06 94 ou
Michelle CLAVIERE 06 74 39 73 24 ou
oms.ceyrat@gmail.com

Espérance Ceyratoise Judo :
qui est notre bureau ?

Sylvain MICHAUD, président, 1^{er} dan. Début judo en 1987 arrêté 17 ans puis repris il y a 3 ans avec mon ancien professeur dans le but de retrouver des sensations et de préparer mon 2^{eme} dan. Ici pour m'investir au sein du club comme Pascal Robin avant. **Géraud PRESSOUYRE**, trésorier, 1^{er} dan. Ceyratois j'ai attaqué le judo vers 45 ans et après 16 ans d'efforts avec les copains j'ai obtenu mon 1^{er} dan. Le judo me permet de conserver

une bonne forme physique et ce mandat m'aide à rendre un peu au judo et au club tout ce qu'ils m'ont apporté.

Gautier WARCHOLAK, secrétaire, 1^{er} dan. Judoka depuis le plus jeune âge, curieux d'autres sports le judo permet une bonne préparation physique complète pour des sports annexes. Les valeurs morales y sont très belles. Pratiquant depuis 20 ans mon investissement en tant que secrétaire au sein de l'association m'a paru naturel.

Pratique de loisirs à la performance. Les professeurs passent chercher les enfants à la garderie de l'école du bourg pour la séance de 17h15 chaque jour.

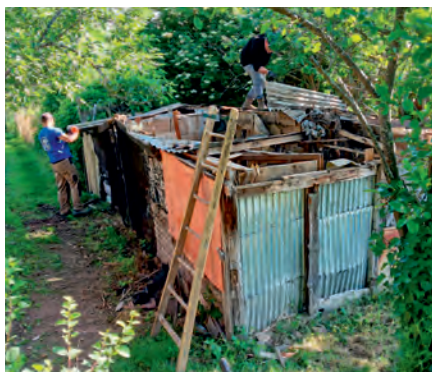
CONTACT : M. ALLEGRE 06 19 50 17 58 ou
visitez le site club UJVA

Ceyrat en vert et pour nous tous

Il aura fallu 3 jours aux bénévoles de l'association « Ceyrat en Vert et pour nous tous » pour démanteler une cabane insalubre située dans les jardins du bourg de Ceyrat.

Un amas de matériaux, de déchets avait été accumulé depuis des décennies et offrait un spectacle désolant à proximité d'un sentier très utilisé par les Ceyratois.

Cette action visait à montrer l'exemple afin de valoriser l'espace des jardins et d'amorcer une démarche d'embellissement en collaboration avec la municipalité, dans la continuité de l'aménagement paysager de l'entrée du bourg de Ceyrat.



Les sentiers de la zone des jardins sont entretenus par des jardiniers de bonne volonté.

CONTACT :

ceyratenvertetpournoustous@gmail.com

H2O Ceyrat Burkina Faso



Nos objectifs en direction de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de la commune, de la santé et de l'éducation se concrétisent malgré les conditions sanitaires, le terrorisme, et cela grâce à Berthe, notre chargée de mission au Burkina, et Jean-Pierre Wauquier, le président d'H2O sans frontières.

En 2020, des panneaux photovoltaïques ont donné l'éclairage au collège lycée de Soaw, lui permettant de devenir un centre d'examen.

Dans deux écoles, des systèmes solaires de rampes pour lampes ont été installés permettant aux

élèves d'amener à leur domicile de la lumière et une alimentation pour recharger les portables.

Nous finançons également des microcrédits aux groupements de femmes, aux agriculteurs de la commune pour développer des projets de petites productions céréalières (niébé), d'ovins, et développer des petits commerces... Ces microcrédits sont remboursés puis réinjectés sur de nouveaux projets. Les activités ainsi créées génèrent des bénéfices qui sont partagés mais aussi affectés aux écoles.

Le 12 novembre à l'ECC, dans le cadre du festival Alimenterre, nous avons projeté le film « Sur le champ » puis échangé sur les problématiques de l'alimentation au niveau mondial. Nous remercions toutes les personnes présentes de nous accompagner dans notre coopération entre nos deux communes. Enfin, H2O Ceyrat Burkina Faso a participé aux Cours d'eau d'H2O sans frontières en octobre à Cournon. Au cours de l'année scolaire, nous irons avec les mêmes messages dans des écoles de la métropole.

CONTACT: Catherine AUBERT 06 85 34 34 87 ou caubert.comptour@gmail.com

L'INFO EN+

COLLECTE DE SANG RÉUSSIE



Malgré les conditions sanitaires particulières, la collecte de sang organisée le lundi 27 septembre par l'association pour le don de sang bénévole de Ceyrat a connu un réel succès. 68 donneurs se sont présentés à l'Espace Culture et Congrès pour venir accomplir le « geste qui sauve ».

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 29 janvier à 10h à l'ECC.

La prochaine collecte est prévue le lundi 31 janvier à l'ECC avec de nouveaux horaires, de 16h30 à 19h30.

CONTACT : Pascal FAURE 06 95 41 45 45

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS



Afin de déposer leurs demandes de subvention, les associations peuvent dès à présent télécharger la fiche mise en ligne sur le site de la commune (dans la rubrique « La mairie à votre service » puis « Subventions aux associations »). Toutes les demandes de subvention devront être motivées et les comptes de l'année précédente avec trésorerie doivent être joints au dossier.

Les dossiers complets doivent être retournés en Mairie **avant le 5 mars 2022**. Après cette date, les demandes de subvention ne pourront pas être prises en compte dans le cadre de la préparation du budget primitif.

Les associations qui avaient déjà fourni leurs statuts l'année dernière ne sont pas obligées de les fournir à nouveau, sauf si les statuts ont été modifiés depuis.

TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR CEYRAT BOISSÉJOUR 2020

Anne-Marie PICARD
Éric EGLI
Émilie TRAMOND
Jean PICHON
Annie MARTIN
Jean-Claude RAPOPORT
Dominique ANTONY
Julien SERGENT
Julia SEGUIN
Anthony JANIN
Manuela DE CARVALHO
Jacques DAUTRAIX
Valérie BATISSE
Joseph VEBRET
Viviane RÉGNAT
Martine DUCHAINE
Laurent FRIAUD
Isabelle JAILLET
Daniel GRENET
Nicole CRÉTÉ
Stéphane MARSAT
Patricia PIREYRE
Gérard POUZET
Lucie AGON

UNE COMMUNE QUI SE MODERNISE

En tant qu'élus majoritaires, nous tenons à saluer le climat de confiance, la méthode de travail et la volonté d'améliorer la situation des agents dans le cadre de la mise en œuvre des textes de lois concernant le temps de travail (1607h) et le régime indemnitaire (RIFSEEP). La commune de Ceyrat se modernise et évolue vers un management des équipes avec un organigramme et une répartition des missions permettant d'assurer la continuité et la qualité du service public.

Assurer le fonctionnement de manière efficiente est une nécessité pour pouvoir aussi conduire nos projets de développement. Ce cinquième bulletin municipal de l'année vous rend compte des nombreux projets et décisions.

Nous souhaitons clarifier la position de la municipalité quant à la maison médicale. Il faut sortir des débats démagogiques. Une maison médicale n'est pas celle d'une majorité municipale ou d'une autre. Elle doit être l'outil des professionnels de santé. Et elle doit concilier les intérêts des professionnels, qu'ils soient dans la maison médicale ou ailleurs sur la commune. Ceyrat a des atouts indéniables, une position privilégiée dans la métropole, à proximité du CHU et de la clinique de la Châtaigneraie. Comme partout, les besoins et les pratiques évoluent. Aussi le Conseil municipal se positionne en facilitateur du projet. En déclassant le parking de Beaulieu du domaine public dans le domaine privé de la commune, nous ouvrons la possibilité de vendre une partie de cet espace idéalement situé à un promoteur privé. Charge à lui de trouver le montage avec les professionnels, généralistes ou spécialistes. Nous offrons ainsi une nouvelle opportunité d'installation dans un cadre collectif, sans engager d'argent public et en rendant constructible un espace très bien situé. À suivre, donc...

CONSEILLER INDÉPENDANT

Martine MANCEAU

Installée au Conseil municipal du 07/12/2021.

GROUPE D'OPPOSITION

CONSTRUISONS ENSEMBLE CEYRAT 2020-2026

Gilles ARBRE
Marie-Christine BON
Nathalie FERARD
Richard TRAPEAU

URBANISATION À CEYRAT : CONTRADICTIONS DE LA MAJORITÉ ET MANQUE D'ORIENTATIONS

La majorité écrivait dans Ceyrat Magazine de février « pendant ce mandat, aucun projet d'urbanisation impactant les grands espaces naturels de la commune ne verra le jour ». Dans le numéro d'octobre « la proportion de logements sociaux doit se rapprocher des 20% / 14% actuellement », « il faudra passer par des projets de construction ». Lors du conseil municipal de juillet, il a été évoqué la construction de nouveaux lotissements, en mentionnant la zone des Pradeaux. Nous restons vigilants face à ces contradictions.

Le Plan d'urbanisme métropolitain est en projet. La ville de Ceyrat aurait pu contribuer par un écrit début 2021, exprimer des orientations pour Ceyrat avec un Projet d'Aménagement Développement Durable. La majorité ne l'a pas fait, alors que l'opposition a contribué. Nous regrettons ce manque d'anticipation de la majorité sur un sujet important.

[www.Facebook/Ceyratautrement](https://www.facebook.com/Ceyratautrement)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SEPTEMBRE 2021

Juliette PIERRE (21)

OCTOBRE 2021

Louise PLANTIN (02), Juliette VORILHON (06), Solal BERRIER (09), Arthur SÉMITIERE GARAND (10), Ilyes AITOUZGOUN (14), Aden AMBLARD (15),

Céleste SAINT-HONORÉ (17), Eléonore TORO (17), Henri GRECQ (22), Gabriel SABATIER (23)

NOVEMBRE 2021

Joseph PÉQUEUR (11), Isaac KOÇAC (12), Eliott MORIN (12), Roméo GALITRE (22), Andréas DA COSTA (27)

MARIAGES

OCTOBRE 2021

• Nathalie COURTEL et Francisco GARCIA DE FREITAS (16)

NOVEMBRE 2021

• Manon CELLIE et Maxime BUTTET (05)

DÉCÈS

JUILLET 2021

• Patrick RENARD (01) - 77 ans

OCTOBRE 2021

• Yves CHASTANG (06) - 84 ans
• Ernest MICHEAU (11) - 64 ans
• José DA SILVA (20) - 70 ans
• Solange VERGNERIE veuve TOURAUD

(21) - 95 ans

• Génovéfa WLAZLIK veuve BOUYSSONNIE (23) - 93 ans

NOVEMBRE 2021

• Denise GABOREL veuve BERCHET (14) - 78 ans
• Alexandre MOREAU (18) - 27 ans

Bûche de Noël au chocolat

Ingédients

120g de sucre en poudre - 100g de farine - 11g de levure alsacienne
250g de chocolat (noir ou au lait) - 4 oeufs - 150g de beurre

1- Séparer les blancs des jaunes d'oeufs.

2- Fouetter les jaunes d'oeufs avec le sucre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède pour faire mousser.

3- Ajouter peu à peu la farine et la levure.

4- Monter les blancs d'oeufs en neige puis les incorporer délicatement au mélange précédent.

5- Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Étaler la pâte dans un moule long et plat (type lèche-frite) recouvert d'un papier cuisson sur 1cm d'épaisseur.

6- Faire cuire 10 minutes, le biscuit doit être légèrement doré.

7- A la sortie du four, poser sur le biscuit un torchon propre humide puis le démouler dessus et rouler.

Laisser refroidir.

8- Briser le chocolat, et le faire fondre au bain-marie.

9- Lorsqu'il est fondu, ajouter le beurre mou et mélanger.

10- Dérouler le gâteau et y étaler les 2/3 du chocolat. Rouler ensuite à nouveau le biscuit sur lui-même.

11- Recouvrir le biscuit du reste de chocolat après qu'il ait commencé à refroidir puis, à l'aide d'une fourchette, strier le dessus. Les plus gourmands pourront à cette étape saupoudrer de sucre glace, de copeaux de chocolat ou d'amandes et noisettes concassées.

12- Faire prendre au réfrigérateur.

EN BREF

L'INFO EN +

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Quatorze dossiers supplémentaires ont été examinés en Conseil municipal. Au total en 2021, 40 foyers ceyratois ont pu bénéficier de la prime de 200 € versée par la commune pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Les critères d'attribution seront revus pour 2022.



SUD-IMMO

PH-THEVENOT

VENTE - LOCATION - CONSEIL - GESTION

3 AGENCES À VOTRE ÉCOUTE

Ceyrat - 1 avenue Wilson
Chamalières - 45 av. de Royat
Aydat - Place de l'église
Tél. : 04 73 61 51 33



VENTE
LOCATION
CONSEIL
GESTION

Une nouvelle équipe
pour vous servir



M. Thevenot
Responsable
d'agence



Manon



David

A la vente



Melissa



Téo



Benoit

A la vente



Marine



Audrey

A la location

Assistante
administrative

Spécialiste de l'immobilier
depuis près de 25 ans

Nouveaux services proposés pour 2022 :
Viager et conciergerie



www.sudimmo63.fr sudimmo63122@gmail.com



FORMULES JARDINS

Ensemble
plantons votre décor

ZAC du Roc de Jourmat
63122 CEYRAT

04.73.15.48.46

contact@formulesjardins.fr

www.formulesjardins.fr



50% de crédit d'impôt



BOISVALLON - CEYRAT

LE SERVICE
au plus proche
DE CHEZ VOUS !



Co'pain

BOULANGERIE SANDOCHERIE

ATM

COIFFEUR VISAGISTE

Optim

OPTICIEN

elancia

REMISE EN FORME

Centre France

BANQUE

BOISVALLON

RESTAURANT BRASSERIE

Ch

ARTISAN FLEURISTE

abce

CORDONNIERE

Pâtisserie Gourmandise

PÂTISSERIE CHOCOLATIER

Abry

AGENCE IMMOBILIERE



STATION SERVICE
24h/24h - 7j/7j

leDRIVE

Intermarché
SUPER

SAS SILVEDEN

LOIC GRENET PAYSAGISTE

Travaux Paysagers
Création & entretien
de jardins

Pose clôture et terrasse
Abattage & Élagage
Échenillage

Entretien
des piscines
Création tombe
paysagère



ACCES SAP
RÉDUCTION/CREDIT
D'IMPÔTS
ADHÉRENT COOPÉRATEUR

50%
ENTRETIEN DES JARDINS
50%
ENTRETIEN DES PISCINES

Devis gratuit
Contrats annuels

5, RUE DU MOULIN - 63122 CEYRAT 04 73 61 41 70 SILVEDEN@HOTMAIL.FR